

PROCÈS-VERBAL
DE CONTRÔLE TECHNIQUE

AUTOSUR

N° d'imprimé : S 637658049

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	17/03/2026	26036751
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE		(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ
Défavorable pour défaillances majeures		Suite du procès-verbal
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ		Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 :
16/05/2026		14/02/2022 : 218167km / 16/01/2023 : 227699km / 22/05/2024 : 243665km / 17/01/2025 : 249312km /
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE		Attention, ce procès-verbal contient 2 pages
Contre visite		
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE		
N° D'AGRÉMENT : S084S123		
(9) RAISON SOCIALE : SARL ACCUEIL AUTOSUR ROUGIER PHILIPPE		
(3) COORDONNÉES : Tel. : 0490169437 100 RUE JACQUES DEMY 84140 MONTFAVET		
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR		
N° D'AGRÉMENT : 084S1186 SIGNATURE : 		
IDENTIFICATION DU VÉHICULE		
(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation Date de 1 ^{ère} mise en circulation		
CZ-136-JG (F) 09/10/2013 09/10/2013		
Marque Désignation commerciale		
RENAULT MASTER		
(1) N° dans la série du type (VIN) (5) Catégorie internationale Genre		
VF6VGV6J349446929 N1 CTTE		
Type/CNIT Énergie		
VGVGV6JGVGV6J3 GO		
Document(s) présenté(s)		
Copie du certificat d'immatriculation visée par un vendeur professionnel		
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ		
265057		
MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES		
INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE		
PROCÈS-VERBAL N° : DATE :		
N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :		
AVANT D ARRIERE		
G D G D		
Ripage (1-8 à + 8m/l-km): +6.2m/km		
Dissymétrie suspension (≤30%): 4% 3%		
Forces verticales : 1310daN 1507daN		
Frein de service :		
Forces de freinage : 462daN 504daN 541daN 522daN		
Déséquilibre (≤20%): 9% 4%		
Forces de freinage (efficacité) : 462daN 504daN 541daN 522daN		
Taux d'efficacité (≥ 50%): 72%		
Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 33%		
Emissions à l'échappement :		
Opacité des fumées (1.50m-1): C1: <0.10m-1 C2: <0.10m-1		
Feux de croisement (-2.5% à +0.5%): 3.8%		

AUTOSUR

